

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 3964**

**92 – HAUTS-DE-SEINE**

**GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE**

**Ventes et cessions**

341 358 190 RCS Nanterre.

**JUMP TECHNOLOGY.**

*Forme* : Société par actions simplifiée.

*Sigle* : JUMP FORMATION.

*Capital* : 1000000.00 EUR.

*Adresse* : 11-13, Cours Valmy, Tour Pacific, 92977 Paris La Défense Cedex.

*Oppositions* : Art. L.236-15 du code de commerce.

*Commentaires* : AVIS DE PROJET DE FUSION JUMP TECHNOLOGY Société par actions simplifiée Au capital de : 1 000 000,00 EUR Siège social Tour Pacific 11-13 Cours Valmy 92977 Paris La Défense Cedex N° RCS 341 358 190 RCS Nanterre, est société absorbante Clearwater Analytics France SAS Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de : 771 000,00 EUR Siège social 36 rue du Louvre 75001 Paris 1er Arrondissement N° RCS 897 982 526 RCS Paris, est société absorbée L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 15 954 337 € passif : 357 372 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Le rapport d'échange est fixé à 1 action de la société absorbante pour 8 actions de la société absorbée. La société absorbante procédera à une augmentation de son capital social de 1 016 702,28€ pour le porter à 2 016 702,28€ par la création de 92 520 actions nouvelles d'une valeur de 10,989€ chacune. Le montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur nette comptable des biens et droits apportés soit 15 596 965€ et la valeur nominale des actions qui seront créées par la société absorbante au titre de l'augmentation de capital soit 1 016 702,28€ constituera une prime de fusion d'un montant de 14 580 262,72€. La date du projet commun de fusion : 10 novembre 2025 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Pour la société Absorbée le 12 novembre 2025 au RCS de Paris Pour la société Absorbante le 12 novembre 2025 au RCS de Nanterre.